

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2020 18 juin 2020

Le 18 juin 2020, à 16 heures, à la Maison de la Vie Associative, 122^{bis} rue du Barbâtre à Reims, les adhérents de l'association JALMALV-Marne se sont réunis afin de tenir leur Assemblée Générale Ordinaire 2020. Sur 50 adhérents, 27 étaient présents ou représentés (5 présents, 3 en visioconférence, 19 représentés), comme en attestent les feuilles de présence.

Geneviève Delahaut, Présidente, ouvre l'AG et son **Rapport moral** par de sincères remerciements aux participants. Elle donne à imaginer ce qu'aurait dû être l'AG initialement programmée le 26 mars dernier et le bilan positif qui aurait pu être fait de l'exercice 2019 et des premiers mois de 2021. Elle exprime sa reconnaissance envers tous les accompagnants bénévoles de l'association. Elle revient sur la façon dont l'association a été contrainte de suspendre son activité d'accompagnement pendant le confinement alors que, paradoxalement, le besoin n'en était que plus fort.

En conclusion du Rapport moral, la Présidente espère que « cet après » permettra, de nouveau, d'accompagner sur le chemin de vie de la fin de vie et, comme y invite la campagne nationale de la Fédération JALMALV, étant déjà dans l'action, de continuer à *donner du temps qui compte*.

Ghislaine Regnier-Vigouroux et Véronique Debouzy présentent le **Rapport d'activité**.

Au 31/12/2019, l'association comptait 78 adhérents dont 22 bénévoles d'accompagnement qui ont effectué un peu plus de 1750 accompagnements. Cette activité s'est déployée à Reims, Châlons-en-Champagne, Epernay, Aÿ-Champagne, Bezannes et Sainte-Ménéhould.

En 2019, la formation initiale a concerné quatre candidats et plusieurs bénévoles en fonction ont participé à certaines séquences. La formation continue a pris la forme de conférences par Sylvie Moucheron et Didier Martz. Les groupes de parole « Ecoute et partage » ont fonctionné régulièrement à Reims et à Châlons-en-Champagne, et ce fut le thème de la Journée annuelle des bénévoles qui s'est tenue à Reims.

Quatre bénévoles se sont investis dans une formation complémentaire pour proposer un accompagnement spécifique aux personnes endeuillées.

Une conférence du philosophe Éric Fiat a rassemblé 150 personnes sur le thème « La peur, moteur de vie ? », dans l'auditorium de la Maison St-Sixte à Reims.

Une chorale de bénévoles volontaires est allée chanter un répertoire traditionnel, dans les services de soins palliatifs à Reims et à Bezannes.

Des actions de sensibilisation ont été organisées à Châlons-en-Champagne, Reims, Vitry-le-François, Epernay et Sainte-Ménéhould.

Un 2^{ème} Bulletin de liaison a été largement diffusé en janvier 2019.

Les Projets pour l'année 2020 visent la continuité des actions entreprises :

- Mise en place du service Ecoute deuil ;
- Développement de la formation, en particulier sur la pratique de l'écoute et l'éthique de l'accompagnement ;
- Conférence grand public ;
- Communication, adossée à la campagne de recrutement de la Fédération ;
- Journées de sensibilisation à Reims, Châlons, Epernay et Vitry-le-François.

Le Rapport moral et le Rapport d'activité 2019 sont adoptés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Le **Rapport financier** est présenté par Gilles Debar, Trésorier, qui rend d'abord hommage à Patrick Lesaffre. Il présente ensuite le Compte de résultat 2019 et le Bilan au 31/12/2019. Il souligne l'importance du soutien financier de nombreuses institutions et de particuliers, auxquelles, au nom de JALMALV-Marne, il adresse de très vifs remerciements.

Avec 16 765,73 € de charges et 21 641,72 € de produits l'exercice dégage un résultat de 4 875,99 € qu'il est proposé à l'Assemblée d'ajouter aux fonds propres les portant ainsi à 25 034,12 €.

L'Assemblée vote le Rapport financier et l'affectation du résultat à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Le montant de la cotisation à 30 € (ou 15 € sur simple option) pour les personnes physiques et à 60 € pour les personnes morales est confirmé par 26 voix *pour* et 1 abstention.

Enfin, le Trésorier attire l'attention de l'Assemblée sur l'importance des contributions volontaires en nature, en particulier le bénévolat qui s'élève à 62 338 € et représente 73% de nos ressources.

Election des membres du Conseil d'administration

Françoise Fandre, élue en 2016, sortante, se représente. Florence Lang et Silvia Leboeuf, cooptées depuis 2016, sortantes, se présentent. Isabelle Coulomb et Bénédicte Hardel présentent leur candidature.

Ces cinq personnes ont été élues à main levée par 26 voix et 1 abstention. Leur mandat est de 4 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2024.

Avant de conclure, Jean-Patrice Masplet interroge sur le bien-fondé de la tenue de cette Assemblée Générale à cette période et dans ces conditions. Il lui est répondu que le Conseil d'Administration du 27 mai 2020 a pris cette décision motivée par le souci de ne pas tout bloquer ainsi que celui de soumettre les rapports concernant l'année 2019 au vote des participants en restant dans les délais autorisés.

Après les remerciements d'usage, la séance est levée à 17h15.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la Présidente et la Secrétaire.

Florence Lang,
Secrétaire



Geneviève Delahaut,
Présidente

